

---

## Agenda

# Explorons le droit humanitaire : Formation pour professeur(e)s au niveau collégial 8-9 janvier 2026

---

Collège Montmorency  
475, boulevard de l'Avenir  
Laval (Québec) H7N 5H9  
**Classe A-3832**

### Préparation suggérée :

Vidéo: L'Histoire d'une idée (8 minutes) <https://www.youtube.com/watch?v=FAu9XFFXsgM>

Vidéo: Les lois de la guerre en bref (8 minutes) <https://www.icrc.org/fr/document/les-lois-de-la-guerre-en-bref>

## Jeudi 8 janvier 2026

---

9h00 – 9h15	<b>Accueil</b>	
9h15 – 10h00	<b>Mot d'ouverture ; L'éducation humanitaire au Canada ; Introduction au Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge</b>	<b>Fanny Dagenais-Dion</b> Croix-Rouge canadienne <b>Stéphanie Brien</b> Collège Montmorency
10h00 – 10h45	<b>Introduction au droit international humanitaire et à la CRC</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge</li><li>▪ Images et perceptions des conflits armés</li></ul>	<b>Fanny Dagenais-Dion</b> Croix-Rouge canadienne
10h45 – 11h00	<b>Pause</b>	
11h00 – 12h00	<b>Les limites dans les conflits armés</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Principes du droit international humanitaire (DIH)</li></ul>	<b>Fanny Dagenais-Dion</b> Croix-Rouge canadienne
12h00 – 13h00	<b>Dîner</b>	
13h00 – 14h00	<b>Le droit international humanitaire et les Forces armées canadiennes</b>	<b>Maj Jean-François Guay</b> Avocat militaire, Forces armées canadiennes

---

14h00 – 14h15	<b>Pause</b>	
14h15 – 15h15	<b>Les limites dans les conflits armés (suite)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les raisons derrière l'interdiction de certains types d'armes</li> <li>▪ Le rôle du Canada dans l'interdiction de certaines armes</li> </ul>	<b>Sophie Rondeau</b> Croix-Rouge canadienne
15h15 – 15h30	<b>Période de questions et d'échange</b>	

## Vendredi 9 janvier 2026

9h00 – 9h10	<b>Accueil</b>	
9h10 – 9h20	<b>Rappel des ressources en droit international humanitaire</b>	
9h20 – 9h45	<b>Présentation des ressources éducatives de la Croix-Rouge</b>	<b>Fanny Dagenais-Dion</b>
9h45 – 10h45	<b>Le droit en action</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nécessité des règles</li> <li>▪ Identifier des violations</li> <li>▪ Focus : My Lai – Que s'est-il passé ?</li> </ul>	<b>Gabriel Jacques-Bélair</b> Collège Bois-de-Boulogne
10h45-11h00	<b>Pause</b>	
11h00 – 12h00	<b>Exemple d'application en classe</b>	<b>Johanne Paquin</b> Cégep Édouard-Montpetit
12h00 – 13h00	<b>Dîner</b>	
13h00 – 14h00	<b>La réponse humanitaire : Le déploiement en pratique</b>	<b>Jenny Doucet-Murray</b> Croix-Rouge canadienne
14h00 – 14h15	<b>Pause</b>	
14h15 – 15h00	<b>Répondre aux violations du DIH et exemples de mise en œuvre</b>	<b>Fanny Dagenais-Dion</b>
15h00 – 15h15	<b>Période de questions et d'échange</b>	
15h15 – 15h30	<b>Mot de clôture</b>	

---

## Conférencier.es et animateur.trices

**Major Jean-François Guay** s'est enrôlé comme officier d'infanterie réserviste en 2002. Il était donc déjà membre des Forces armées canadiennes lorsqu'il est devenu membre du Barreau du Québec, en 2007. Il a intégré le Cabinet du Juge-avocat général dans la Force régulière en 2013, et a agi comme conseiller juridique pour la chaîne de commandement de St-Jean-sur-Richelieu de 2016 à 2022. Il est maintenant instructeur en droit des conflits armés au Centre de droit militaire des Forces canadiennes.

Professeur au Collège de Bois-de-Boulogne à Montréal, **Gabriel Jacques-Bélaïr** enseigne dans le réseau collégial québécois depuis 2009. Il est détenteur d'une maîtrise en histoire portant sur la guerre du Viêt-Nam. Depuis quelques années, il intègre régulièrement des notions de droit international humanitaire à ses cours d'histoire contemporaine.

**Johanne Paquin** est professeure de science Politique et de méthodologie de la recherche au Cégep Édouard-Montpetit à Longueuil depuis 2006. Elle est titulaire d'une maîtrise en sc. Politique de l'UQAM et d'une maîtrise en éducation de l'Université de Sherbrooke. Elle enseigne notamment le cours Droits et enjeux politiques dans une approche de pédagogie active centrée sur les simulations politiques.

**Jenny Doucet-Murray** travaille à la Croix-Rouge canadienne nouvellement en tant que Spécialiste principale – Assurance qualité, DIH. Elle a rejoint l'organisation en 2020 en tant que coordonnatrice principale des communications et de l'information sur les déploiements au sein de l'équipe du Centre de déploiement international. De 2024 à 2025, elle a également été gestionnaire de programme pour la région Afrique avec l'équipe de Coopération internationale et programmes, soutenant notamment le projet de santé des adolescentes au Mali et les programmes en Somaliland/Somalie. Titulaire d'une maîtrise en gestion du développement international et de l'action humanitaire de l'Université Laval, elle possède une formation pluridisciplinaire en géographie et en architecture. Elle possède une expérience au sein du Mouvement et des ONG en coopération internationale dans des domaines techniques tels que la gestion de projets, les interventions d'urgence, les ressources humaines, le suivi et la gestion des connaissances, ainsi que sur le terrain, notamment à Madagascar, au Costa Rica, à Djibouti, en Suisse et au Mali.

**Sophie Rondeau** est présentement directrice et conseillère juridique à la Croix-Rouge canadienne, dans l'équipe de droit international humanitaire. Elle est diplômée de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, elle détient une maîtrise en droit international de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), est titulaire d'un doctorat en droit en cotutelle avec l'Université Laval et l'Université de Genève, et est membre du Barreau du Québec. Elle a la chance de vivre sur l'île de Tiohtiá:ke / Montréal avec son mari et ses deux fils.

**Fanny Dagenais-Dion** travaille comme conseillère juridique et spécialiste principale en droit international humanitaire à la Croix-Rouge canadienne. À ce titre, elle contribue à la diffusion du DIH, notamment auprès des Forces armées canadiennes et de la communauté académique. Elle détient une maîtrise en droit international de l'Université du Québec à Montréal, dont le mémoire portait sur la responsabilité des commandants militaires dans la prévention des violences sexuelles commises en contexte de conflit armé.

---